



L'actualité du SIVOM.....p 2 et 3

Dossier : Port de plaisance Vauban.....p 4 et 5

Les grands rendez-vous à ne pas manquerp 6 à 8



Chers habitants du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme,

Alors que l'année 2024 s'achève doucement, nous vous proposons de vous plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année à l'occasion de ce nouveau numéro du Sivom Infos. Nos communes s'apprêtent à faire la part belle aux festivités de Noël, et nous vous invitons à parcourir les villes du Sivom à la découverte de ces événements, en famille et entre amis ! Un focus tout particulier est consacré à la **parade lumineuse de Millam**, animée par plus de 170 participants ; ainsi qu'au **Marché de Noël de Gravelines** qui fête cette année ses 30 ans, un anniversaire qui promet de nombreuses surprises et de beaux temps forts !

Après **Éringhem**, le début de l'année 2025 sera marqué par l'entrée d'une nouvelle commune au sein du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme, dès le 1^{er} janvier : la ville de **Grand-Fort-Philippe**. Merci à son maire, Sony Clinquart, et aux élus de la commune pour la confiance qu'ils nous témoignent. Dès le début de l'année, Grand-Fort-Philippe pourra bénéficier – comme les 19 autres communes – du soutien et des diverses compétences du Sivom (aménagement et travaux, développe-

ment économique, animation et promotion du territoire...). Bienvenue à cette nouvelle commune membre !

Retrouvez également un article consacré à l'installation d'une **aire de carénage** au **port de plaisance de Gravelines**. L'installation de ce nouvel outil sera un réel atout pour le développement du port. Tous les aspects de ce beau projet, soutenu par le Sivom, vous sont détaillés dans ces pages.

Enfin, nous mettons à l'honneur une association très impliquée sur notre secteur, et bien plus largement : **Au-delà du cancer**, présidée par **Bernard Legrand**. Cette association a pour vocation d'accompagner les personnes atteintes de cancer ou ayant subi cette maladie ainsi que leur entourage. Nous remercions chacun de ses membres pour leur engagement et leur dévouement !

Je profite enfin de ces quelques lignes pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture ! À très bientôt !

Bertrand Ringot

Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme,
Maire de Gravelines,
Conseiller départemental du Nord - Canton de Grande-Synthe,
2^e Vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque

BOURBOURG • BROUCKERQUE • CAPPELLEBROUCK
CRAYWICK • DRINCHAM • ÉRINGHEM • GRAVELINES
HOLQUE • LOOBERGHE • LOON-PLAGE • MILLAM
SAINT-GEORGES-SUR-L'AA • SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERREBROUCK • SPYCKER • WATTEN
WULVERDINGHE • PITGAM • STEENE

LE SIVOM SOUHAITE LA BIENVENUE À GRAND-FORT-PHILIPPE

19 ans après l'avoir quitté, la ville de Grand-Fort-Philippe a décidé de redevenir membre du SIVOM.



« Une bonne nouvelle » pour son président, **Bertrand Ringot**, ravi de « cette unité retrouvée de toutes les communes de l'ouest dunkerquois ».



« Avec Grand-Fort-Philippe, mais aussi Éringhem qui nous a rejoints il y a quelques mois, notre territoire s'approche de la barre des 50 000 habitants. Cette taille conséquente nous permettra d'avoir encore plus de poids lorsqu'il s'agit de demander des subventions, de faire entendre notre voix mais aussi de pouvoir entreprendre plus de projets encore pour l'ensemble de nos communes grâce à nos synergies ».

De son côté, le maire de Grand-Fort-Philippe, **Sony Clinquant**, voit dans ce retour une façon de sortir de l'isolement. « On n'avait pas envie de devenir le village gaulois de l'ouest dunkerquois », sourit-il. Et d'ajouter : « On le sait bien, **l'union fait la force**. Et cette union est d'autant plus indispensable aujourd'hui que notre territoire connaît une réindustrialisation inédite qui va le transformer en profondeur. Je pense notamment à la **Mission Locale, financée par le SIVOM**, qui fait un gros travail pour la réinsertion professionnelle des jeunes du territoire. Cette structure va être en première ligne pour aider nos jeunes à trouver un emploi dans les usines qui s'installent ou vont s'installer. Je suis très heureux pour ma commune et ses habitants de rejoindre une belle machine avec de vraies valeurs de solidarité qui va nous aider aussi à boucler le financement de gros projets, comme la rénovation de notre église, par exemple ou d'aménagements urbains.



Le SIVOM va nous permettre aussi de mettre en lumière nos animations culturelles et touristiques comme notre **festival de cerfs-volants** ❶ ou celui de musiques marines « **Du son sur les flots** » ❷. Je n'y vois que des avantages ».

Grand-Fort-Philippe, une ville au riche patrimoine

Grand-Fort-Philippe est nichée à l'embouchure de l'Aa entre Gravelines et le platier d'Oye. **Son histoire est intimement liée à la pêche** (aux harengs et à la morue notamment), dont l'apogée se situe au début du 20^e siècle. Son dédale de petites rues typiques et ses nombreuses maisons de pêcheurs gardent aujourd'hui encore les traces de ce passé glorieux. La ville est riche d'un beau patrimoine, maritime, en particulier. Citons, par exemple, **l'église Notre-Dame-de-Grâce** livrée en 1862 suite à une souscription populaire. À l'intérieur, on trouve une très belle maquette de bateaux de pêche, traditionnellement portée en cortège dans les rues de la ville lors de la procession du 15 août. Autre particularité : La présence de très, très nombreux Ex-voto, sortes de petites plaques en marbre sur lesquelles les familles de marins sauvés d'un danger en mer écrivent un message de remerciement à la Vierge ou à un Saint.



Commune de Grand-Fort-Philippe

4 900 habitants

3,13 km²



L'ancienne école d'apprentissage maritime, face au **Minck** ❸ (marché aux poissons) a été transformée en **Musée de la mer** ❹. C'est le seul musée en France qui traite de la pêche en Islande, qui a fait vivre de nombreuses familles grand-fort-philippoises jusque dans les années 1960. **La Maison du sauvetage** ❺, véritable joyau architectural qui surplombe le chenal, vaut le déplacement à elle seule. Inaugurée en 1937, elle a fonctionné jusqu'en 1969. Désormais, elle abrite une exposition permanente qui retrace l'épopée des sauveteurs en mer.

Face à la mer se dresse le **Calvaire des marins** ❻ érigé en 1947 grâce à une souscription populaire en hommage aux marins disparus en mer et en remerciement après que la ville a été épargnée par les bombardements pendant la 2^e guerre mondiale.

Enfin, il n'est pas possible de quitter Grand-Fort-Philippe sans passer par le **Parc de l'Estran** ❼, complètement réaménagé il y a quelques années par la Communauté urbaine de Dunkerque. Face à l'estuaire de l'Aa, très prisé des randonneurs et des familles, le parc offre des sentiers balisés où l'on peut observer la faune et la flore locale ainsi que des plantes de marais, comme la salicorne dont la cueillette est autorisée en saison.



Les géants de Grand-Fort-Philippe : La Matelote et son fils Fiu



À L'HONNEUR L'ASSOCIATION « AU-DELÀ DU CANCER » : UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX POUR LES MALADES ET LEUR FAMILLE

A l'occasion d'Octobre rose (mois de sensibilisation au cancer du sein) et de Novembre (mois de sensibilisation aux cancers masculins), nous avons souhaité mettre un coup de projecteur sur l'association « Au-delà du cancer » qui intervient sur le territoire du SIVOM et fête cette année ses 30 ans. Rencontre avec son président, Bernard Legrand.

Créée par le médecin réanimateur-anesthésiste, Monique Vanbelle, « Au-delà du cancer » accompagne plusieurs centaines de personnes chaque année, grâce à une dizaine de bénévoles et une collaboratrice. « Notre association intervient, gratuitement, sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre. **Tous les habitants de ces territoires, et donc du SIVOM puisque qu'il est à cheval sur ces deux collectivités, sont les bienvenus dans nos locaux de Dunkerque** », précise d'emblée Bernard Legrand. « Il nous arrive d'ailleurs d'être sollicités par des communes du SIVOM, je pense en particulier à Loon-Plage, à Bourbourg ou encore à Brouckerque, pour réaliser des actions de sensibilisation, notamment à l'occasion d'Octobre rose. Nous serions heureux d'intervenir plus souvent encore et dans d'autres communes. Il suffit, pour cela, de nous contacter ».

Au-delà de la prévention, l'association aide au quotidien les malades et leur famille. « Dans nos locaux, nous leur offrons d'abord une écoute bienveillante et des conseils parce que, bien souvent, les personnes qui arrivent chez nous sont dans une grande détresse morale et encore sous le choc du diagnostic », explique le président. Ensuite, l'association propose tout un volant d'activités gratuites, réalisées par des professionnels : Sport adapté, activités manuelles et artistiques, moments de bien-être, sorties, chant choral... « Notre objectif est de faire en sorte que le cancer ne soit pas omniprésent dans la vie des malades et de leurs proches et qu'ils arrivent à vivre le plus possible comme tout le monde », commente Bernard Legrand. « Parce qu'être bien dans sa tête, c'est important pour guérir ».

Par ailleurs, « Au-delà du cancer » propose à ses adhérents la réalisation de défis sportifs. Depuis 30 ans, 51 ont pu être concrétisés. Chacun d'entre eux a été une formidable aventure humaine, tant pour le malade que pour ses accompagnants. « Nous mettons en place toute chose qui participe à sortir le malade de la solitude en créant du lien mais aussi à le garder dans une bonne forme physique. Ici, nous prenons soin du corps et des âmes », résume Bernard Legrand.

❶ 2 rue Saint-Gilles à Dunkerque
audeladucancer@gmail.com - 03 28 61 91 40



PORT DE PLAISANCE VAUBAN-GRAVELINES

UN PORT DE PLAISANCE ATTRACTIF AU CŒUR DE LA CÔTE D'OPALE



Le Sivom gère l'activité plaisance du port Vauban à Gravelines. Le projet d'aménagement de l'aire de grutage et de carénage est un projet qui répond aux objectifs poursuivis dans le cadre du fonds d'intervention maritime 2022 et aux objectifs de développement durable des activités terrestres portuaires à l'échelle de la façade maritime de la Côte d'Opale.

Il se conforme également aux objectifs de l'économie bleue, pour lutter et réduire l'impact des rejets des pollutions, dans le milieu naturel, qui proviennent des activités économiques d'entretien des navires de plaisance.

La mise en place de cette aire de carénage permettra de définir également un parcours identifié pour l'entretien des navires et contribuera ainsi à sensibiliser les plaisanciers et à lutter contre le carénage sauvage effectué dans le milieu naturel.

Ce nouveau service permettra de développer un modèle économique conforme aux usages, normes et textes réglementaires en vigueur et sera également générateur d'emplois (directs, indirects et d'insertion) en lien avec les métiers du nautisme et du portuaire.

Objectifs et axes stratégiques du projet

L'installation de l'aire de carénage répondra aux besoins des 350 à 400 plaisanciers annuels et aux plaisances visiteurs en offrant un service supplémentaire toute l'année. Le site sera ainsi conforme au respect des normes et participera à l'accroissement de l'activité économique liée au nautisme.

Coût global : 1004 000 euros HT

Fonds Interministériel de la Mer (FIM) à hauteur de 300 000 € HT

Communauté Urbaine de Dunkerque à hauteur de 429 000 € HT

SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme à hauteur de 275 000 € HT

Détails des travaux

> La fourniture et la pose d'une potence de manutention portuaire de 15 t, palonnier et peson compris et commande déportée

> la réalisation de la voirie et réseaux divers, de l'aire de carénage propre avec son système de filtration et de recyclage, du génie civil et des fondations.

> la fourniture et la végétalisation, l'habillage bois des murs béton en L (partie extérieure de l'aire de carénage) et des reprises des engazonnements en limites de travaux.

> L'éclairage public et vidéo protection sur l'aire de carénage et de grutage.

> L'achat d'un ber hydraulique roulant, de 6 bers roulants à usage fixe (non hydraulique) complété avec un engin de manutention pour les manœuvres entre la zone de grutage, de carénage et la zone de stockage à sec.



Un renfort pour le levage des bateaux

Le port de plaisance a renforcé son équipe par le recrutement d'un agent aux missions plus spécifiques celles de levage et de grutage sur la future aire de carénage. **Dany** (à droite), après une carrière de 25 ans en qualité de conducteur d'engins à Arcelor, a choisi une reconversion professionnelle. Diplôme en poche, son BTS technicien de maintenance industrielle, il est choisi pour assurer les opérations de grutage au port de plaisance « c'est un peu délicat, il faut trouver le centre de gravité lorsqu'on pose les élingues pour que le bateau soit en équilibre et le lever. On le pose ensuite sur les bers roulants qu'on déplacera avec le manitou. Je sais que je peux m'appuyer sur l'expérience de mes collègues avec qui nous avons visité différents ports, Calais et Dunkerque, pour échanger avec des professionnels. On a aussi fait une formation pour obtenir une certification, on est prêt. »



430 emplacements sur 3 sites : le Bassin Vauban, l'Anse des Espagnols et le Quai des Islandais



> En 2024, la typologie des navires de plaisance dans le Port de Gravelines est constituée à **38 % de voiliers** et **62 % de bateaux à moteurs**.



> Les 350 plaisanciers annuels proviennent à :

- | Nord | Pas de Calais | Autres |
|------|---------------|--------|
| 56 % | 22 % | 22 % |
- 56 % du Département du Nord,
• 22 % du Pas-de-Calais,
• 22 % des autres départements.

> Les plaisanciers visiteurs sont composés de :

- 33,8 % de Français,
- 30,3 % de Belges,
- 23,94 % de Néerlandais,
- 4,93 % d'Anglais
- 1,4 % d'autres pays.



> **200 navires visiteurs** (196 en 2023) ont fait des escales pour **643 nuitées navires** (1 070 en 2023) et **885 nuitées personnes** (838 en 2023) enregistrées, ce qui représente **une moyenne de 3,25 nuitées navires et 2 nuitées personnes** par séjour au port de plaisance de Gravelines.



Le marché de Noël de Gravelines fête ses 30 ans, Féerie et magie au programme pendant trois semaines

Il aura lieu cette année du 9 au 27 décembre sur la place Albert Denvers et autour de l'Arsenal. Il nous promet encore plus de magie et de féerie. Mais aussi beaucoup de surprises. Normal, le marché de Noël de Gravelines, réputé le plus beau de la Côte d'Opale, fête son 30^e anniversaire.

C'était en 1994. Gravelines organisait pour la première fois un marché de Noël, à une époque où ce n'était pas si fréquent sur le territoire. « J'étais alors directeur de l'office de tourisme. Je souhaitais créer un événement pour animer le cœur de l'hiver qui, en plus, permettrait une seconde utilisation de nos cabines de plage », se remémore Bertrand Ringot, désormais maire de Gravelines.

« Immédiatement, l'évènement a trouvé son public. Alors, il a été renouvelé et

étoffé d'année en année jusqu'à devenir aujourd'hui, l'un des plus beaux marchés de Noël de la région. L'an dernier, nous avons même franchi la barre symbolique des 200 000 visiteurs ».

Le marché de Noël est un événement très important pour la ville. Il est même le premier en termes de budget. « Mais les retombées sont importantes, tant pour notre image que pour le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Nous y associons aussi au maximum nos commerces locaux afin qu'ils puissent en bénéficier également », commente Bertrand Ringot. « C'est simple, nous y travaillons à

partir du retour des congés de fêtes de fin d'année », abonde Christophe Isaërt, directeur du pôle Attractivité et événementiel. « Réception des candidatures, choix des exposants, choix des animations, renouvellement de la décoration, mise en place du marché, signature des arrêtés... Le marché de Noël, c'est une énorme machinerie qui mobilise l'ensemble des services de la ville, de l'office du commerce aux services techniques, en passant par l'animation, l'évènementiel, l'attractivité et la communication ». Au vu des chiffres de fréquentation, notamment le week-end, la police municipale a, elle aussi, un grand rôle à jouer, « pour la gestion des flux et des accès au centre-ville, par exemple. Un système avec un code couleur suivant le niveau de fréquentation a d'ailleurs dû être mis en place », précise-t-il.

Le succès de ce marché tient sans doute aussi à la qualité des exposants, une centaine, qui sont dans leur très grande majorité, artisans et producteurs. Et au savant mélange qui est fait, entre produits de bouche (60 % de l'offre) et produits de décoration, bijoux et habillement. Mais également aux animations qui sont proposées et que les organisateurs essaient de lisser sur toute la durée du marché « afin d'éviter que tous les visiteurs s'agglutinent les mêmes jours ce qui serait complètement contreproductif », conclut Christophe Isaërt.



Une édition exceptionnelle

Trois semaines, quatre week-ends, cent exposants... Cette 30^e édition doit marquer les esprits.

C'est en tout cas le souhait de Laurie Verstraet, adjointe au commerce. « Ce marché sera encore plus féerique et magique que les années précédentes grâce à des décorations exceptionnelles et innovantes », résume-t-elle.

Citons, par exemple, un tunnel lumineux interactif de 30 mètres de long et de 4 mètres de haut qui va faire la jonction entre la place Albert-Denvers et le site de l'Arsenal. « Il sera possible de se prendre en photo à l'intérieur et de diffuser des messages script pour ses proches », précise l'adjointe. Autre nouveauté : l'installation d'une énorme montgolfière de 8 mètres de haut dans lequel les visiteurs pourront monter. « Nous allons également placer une étoile lumineuse géante à l'entrée du marché », ajoute Laurie Verstraet.

Ces nouveautés viendront compléter ce qui fait déjà la magie du marché de Noël de Gravelines : le toit lumineux, la grande roue, le manège à l'ancienne « Alaska » et la tour de l'aventure qui sera située cette année sur le parking de l'Arsenal et accueillera un restaurant éphémère. Quant à la descente du père Noël depuis le beffroi, l'un des moments phares du marché, Laurie Verstraet promet « une belle surprise », avec un père Noël « qui pourrait venir de là où on ne l'attend pas ». Mais chuuut ! Pour en savoir plus, il faudra être présente le jour J.

On compte sur vous !

Laissez-vous tenter par la féerie de Noël à Millam

Le saviez-vous ? La féerie de Noël passe chaque hiver par Millam. A la tombée de la nuit, en effet, une grande parade scintillante et magique traverse tout le centre du village. Cette année, elle aura lieu le samedi 14 décembre à 17 h et se conclura par un grand feu d'artifice à 19 h.

Plus d'une centaine de bénévoles y participent sous la houlette de l'association « Mille Âmes en fête », présidée par Corinne Pettenati. « Notre parade, c'est un an de travail », résume-t-elle, en ce lundi du mois d'octobre, affairée à l'étage de la mairie avec d'autres bénévoles, à la création des costumes. « Au début, on était une quinzaine et puis, les gens du village et même

des villes alentours se sont enthousiasmés pour ce projet et nous ont rejoints », se satisfait la présidente, dont l'idée de cette parade lui est venue après avoir vu celle de Dunkerque. « C'était tellement féerique et magique que j'ai eu envie de reproduire la même chose ici au village », précise-t-elle. Évidemment, le budget communal de Millam n'étant pas celui de Dunkerque, « il a fallu tout prendre en charge nous-mêmes, les danses, la musique, les costumes, les accessoires »,

résume Corinne Pettenati. « D'année en année, on étoffe. On recycle beaucoup aussi. On chine dans les brocantes. On nous donne du tissu, des vêtements qu'on retaille. Bref, on se débrouille. Mais toujours dans la bonne humeur et sans se mettre trop de pression. C'est incroyable les miracles que l'on fait avec trois bouts de ficelle ».

Cette année, le thème de la parade sera « la fête foraine et le cirque ». Derrière sa machine à coudre, l'une des bénévoles termine un chapeau en forme de barbe-à-papa. Un peu plus loin, deux dames s'affairent à coudre des papillotes et des bonbons sur une robe à armature argentée. « Doit-on y ajouter un jupon en tulle pour donner du gonflant ? », s'interroge

une autre, les mains dans un carton rempli de chutes de tulle de toutes couleurs. Dans la pièce mitoyenne, des éléments de décor sont déjà terminés : des auto-tamponneuses, un manège... Sur cette partie, ce sont les maris bricoleurs qui ont été mis à contribution. On ne peut être qu'impressionné par cette somme de travail. « Et encore, tout n'est pas fini. Nous ajoutons à la fin beaucoup de guirlandes scintillantes sur les costumes comme sur les décors. Il faut que ça brille dans la nuit pour apporter de la magie, de la féerie », précise Corinne Pette-



nati qui souligne combien cette parade a créé du lien social dans le village. « Tout le monde se mobilise, les enfants, les parents et même les grands-parents. L'école de Looberghe aussi, le club de football, l'association de danse du village... C'est complètement intergénérationnel ». L'an dernier, plus d'un millier de personnes a assisté à

la parade, soit plus que la population du village tout entier. Une belle récompense pour l'ensemble des bénévoles engagés.

Marchés de Noël Magiques

sur les Rives de l'Aa et de la Colme

BOURBOURG

22, 23 et 24 novembre

BROUCKERQUE

22 novembre

SPYCKER

23 et 24 novembre

STEENE

7 décembre

PITGAM

7 décembre

WATTEN

7 et 8 décembre

LOON-PLAGE

6, 7 et 8 décembre

DRINCHAM

8 décembre

MILLAM

14 décembre

SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

14 et 15 décembre

LOOBERGHE

14 et 15 décembre

GRAVELINES

7 au 29 décembre

Fête ses
30 ans !

Présence
du Père Noël,
animations
pour toute la famille,
producteurs, créateurs
et artisans,
manèges et spectacles,
feu d'artifice
et parade lumineuse



⊕ Toutes les infos sur www.sivomaacolme.fr

SIVOM
DES RIVES DE L'AA
ET DE LA COLME

8 place des Messageries - 59820 Gravelines
03 28 21 42 76 - contact@sivomaacolme.fr
www.sivomaacolme.fr - [f](#) SivomAaColme

Direction de la publication : Bertrand Ringot

Numéro ISSN : 2265-5735 - Conception : MarineCom - Impression : Pacaud

Crédits photo : Communes des Rives de L'Aa et de la Colme

Ils soutiennent
les projets du SIVOM
des Rives de L'Aa
et de la Colme :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **Région
Hauts-de-France**

Nord
le Département est là


**Dunkerque
Grand Littoral**
COMMUNAUTE URBAINE

CCHF
Communauté de Communes
des Hauts de Flandre

